

ÉVÊCHÉ
DE
LANGRES

Langres, le 21 février 08

Monsieur l'abbé,

J'ai une petite mission à remplir auprès de vous.

Malgré l'arbitraire des faits - fermes dans le fond, mais avec
- vous même l'avez reconnu - et le pape dans la forme que j'
vous avais donné au nom du Souverain Pontife, le 18 janvier
dernier, non-seulement vous avez refusé de rétracter vos
erreurs, mais vous les avez renouvelés et aggravés dans
deux ouvrages dont la publication - vous ne devez pas vous le
dissimuler - est une cause de grand trouble pour l'Église
et de grand scandale pour les fidèles.

Dans le but de préserver mes diocésains de l'hérésie qui
venait de s'affirmer et de s'afficher au milieu d'eux,
par un ordonnance du 17 du présent mois, j'ai, ainsi
qu'il était mon droit et mon devoir, condamné vos
Évangiles synoptiques et vos très-impies réflexions.

La douloureuse injonction que j'avais causé l'ap-
position de ces deux écrits a, naturellement, été renou-
velée par le Souverain Pontife.

La Saïnteté est fermement résolue comme Elle m'
indiquait dans une précédente lettre, à faire cesser le
scandale dont votre présence dans l'Église est
l'occasion.

Avant d'frapper contre vous le grand coup, dont la
 seule pensée ne fait trembler, m^{me} par un sentiment
 à la fois paternel et apostolique auquel, j'ensuis
 sûr, vous ne serez pas insensible, P^{ie} X, toutefois, veut
 qu'il soit fait un dernier appel à votre cœur de
 chrétien et à votre conscience de prêtre.

Voici textuellement, ce qui m'a fait écrire avant
 hier, le 27 février, par son Secrétaire d'Etat, Son Eminence
 le Cardinal Merry del Val :

« Le saint Père voulant faire preuve de la plus
 grande longanimité à l'égard de M^{gr} Alfred
 Hoisy, afin, si c'est possible, de sauver même, en
 charge de lui votre grande dévotion à
 M^{gr} Hoisy son vœu et dernière admonition
 formelle et péremptoire dans le sens de la précé-
 dent. En même temps, vos précédentes M^{gr} Hoisy
 explicitement que sur un refus par sa sou-
 mission, entre les mains de Votre Grandeur dans
 un délai de dix jours, à compter de qu'il est
 ou il sera votre arbitrairement, les saints lieux
 procédera sans autre avis à son excommunication
nomination .»

Vous avez entendu, Monsieur l'abbé, la
 suprême adjuration du Chef de l'Église.

L'ainy. un peu jusqu'au bout que vous n'y
restez pas sourd.

Je vous en prie une dernière fois, au nom
de l'éducation forcivement chrétienne que
vous avez reçue en mon collège de St Dizier, au
nom de promoteurs de votre sacerdoce, au nom
du clergé de France dans les rangs duquel, croyez
le bien, sont vos vrais amis, au nom de
votre patrie et au nom de votre avenir, écarterez
par une soumission prompte, franche et
libérale, la terrible pierre dont vous êtes menacés.
C'est et grandiose vous aura yeux de l'Église
en adhérant publiquement aux enseignements
du Docteur Infaillible.

Veuillez, Monsieur l'abbé, à une
heure vraiment tragique de votre existence.
Je prie Dieu de vous donner la force
de sorte victorieux de la crise de foi que vous
traversez.

Et que je serais heureux s'il m'était
donné d'être auprès de votre cher âme
le instrument d'un retour qui en rejoignant
l'Église vous rendrait vous-même bien
heureux.

878
Dans le jour qu'il en sera ainsi, j'
vous bénis encore une fois et vous prie
d'acquiescer la nouvelle assurance de mon
paternel dévouement en Notre Seigneur
Jésus-Christ.

+ Sébastien, W. R. Lang

A Monsieur l'abbé Alfred Louis
à Ceffonds.